

# Extrait de délibération

## Comité syndical

### 2 octobre 2023 - Parthenay

L'An Deux Mille Vingt -Trois le deux octobre à 18h00, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président. M Chevalier Éric a été désigné secrétaire de séance.

**Date de la convocation :** 22 septembre 2023  
**Nombre de délégués en exercice :** 31 titulaires / 31 suppléants  
**Présents :** 18 titulaires, 4 suppléants  
**Absents, excusés :** 13 titulaires, 27 suppléants  
**Votants :** 22

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés Et /ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
<b>Airvaudais-Val du Thouet</b>	NOLOT Monique, CHABAUTY Gérard, BIRONNEAU Pascal	FOUILLET Olivier		
<b>Parthenay-Gâtine</b>	CHAUSSENEAUX Jean-Paul, GAILLARD Didier, CHEVALIER Éric, DIEUMEGARD Claude, CLEMENT Guillaume, BACLE Jérôme, BRESCIA Nathalie, CUBAUD Olivier, GUERIN Jean-Claude,	AYRAULT Bérengère, BERGEON Patrice, BOUCHER Hervé-Loïc, GILBERT Véronique	BEAUCHAMP Claude, ROY Michel, PARNAUDEAU Thierry	
<b>Val de Gâtine</b>	BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine, RIMBEAU Jean-Pierre, SAUZE Magalie, BARANGER Johann, TAVERNEAU Danièle	BAILLY Christiane, FRADIN Jacques, JEANNOT Philippe, LIBNER Jérôme, MICOU Corinne, OLIVIER Pascal, ATTOU Yves,	AUDEBERT Claude	

## Stratégie de montée en compétence des acteurs touristiques : choix du prestataire de formation

Les prestataires touristiques de Gâtine poitevine ont été sollicités pour recueillir leurs avis sur leur collaboration et leur relation avec leur office de tourisme afin de pouvoir adapter la stratégie touristique du territoire selon leurs attentes. Il est ressorti de cette enquête un besoin de fédération et d'accompagnement des acteurs touristiques dans leur montée en compétence.

Pour répondre à cette demande, il a été élaboré une stratégie de montée en compétence des prestataires touristiques et d'animation de réseau qui est déployée de février 2022 à janvier 2023 et pour laquelle nous avons sollicité du LEADER.

Dans le cadre de la montée en compétence, les prestataires ont exprimé leur besoin de formation sur le webmarketing adapté au tourisme notamment sur les réseaux sociaux, la commercialisation, le référencement et la fidélisation de la clientèle.

Pour réaliser ce programme de formations, il est choisi de faire appel à un prestataire extérieur spécialisé en communication web et webmarketing avec une expérience du domaine touristique. Ce programme devra être constitué d'une conférence plénière posant les enjeux et les perspectives du « tourisme numérique » (ouverte à tous) et d'ateliers pratiques thématiques (12 inscrits maximum).

Le montant de la prestation sera imputé à la ligne budgétaire « prestations de formation et de sensibilisation – animation de réunion » du budget prévisionnel de la stratégie globale. Cette ligne s'élève à 6 000 €. Elle est dédiée au programme de formation et aux Rencontres du Tourisme qui ont eu lieu le 16 mai 2023.

Nous avons reçu 5 offres suite à la consultation lancée le 23 août 2023 pour recruter ce prestataire. Les 5 offres ont été analysées par la commission tourisme.

5 critères ont été définis pour identifier la meilleure offre, à savoir :

- L'expertise et l'expérience du prestataire en webmarketing, formation et tourisme (20 %),
- La proposition : si elle correspond à la demande, contenu et format des ateliers (30 %),
- La cohérence de la proposition : perfectionnement au fil des ateliers et nombre d'ateliers (10 %),
- La situation géographique de la structure (10 %),
- Le coût de la prestation (30 %).

Au regard de ces critères, les 5 offres reçues ont obtenu les notes suivantes :

	Note sur un total de 100 % (note /20)	Classement
GUEST & STRATÉGIE – JÉRÔME FORGET	75 % (15/20)	2
ÉLODIE POUDEVIGNE CONNEXION CRÉATIVE	90 % (18/20)	1
LE WEBOSKOP - GRÉGOIRE CHARTRON	70 % (14/20)	4
TABULA RASA - NICOLAS BRUNET	75 % (15/20)	3
C-FACT - LAËTITIA VARENNE	65 % (13/20)	5

**Au regard de l'analyse des offres réceptionnées, la commission tourisme souhaite retenir l'offre d'Élodie Poudevigne (Connexion créative), pour un montant de 3 370 € HT, soit 4 044 € TTC.**

**Le Comité Syndical :**

- Valide le choix de la commission tourisme.
- Autorise le Président à signer la proposition d'Elodie Poudevigne (Connexion créative), et tous les documents nécessaires au bon déroulement de cette prestation
- Autorise le Président à régler les dépenses correspondantes.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme

Le Président  
Didier GAILLARD